

de Montréal et le Groupe CRM en Génétique humaine à l'Université McGill. Le C.R.M. contribue également au développement de la recherche en prenant à sa charge une partie des dépenses des colloques scientifiques et séances d'études qui ont lieu au Canada; il assume aussi une partie des frais de fonctionnement du Conseil canadien de protection des animaux.

6.1.3.2 Régime de subventions nationales à l'hygiène

Le régime de subventions nationales à l'hygiène a été institué en avril 1969 en vue de stimuler la recherche, les services de démonstration et les activités de formation d'importance nationale visant l'amélioration des services de santé. Les subventions au titre de ce régime peuvent être accordées aux provinces ou aux municipalités et à tout organisme, association, corporation, institution ou particulier capable d'exercer des activités dans le domaine de la santé. Jusqu'à maintenant, elles ont aidé surtout à la formation de chercheurs dans le domaine des soins de santé et aux projets de recherche reliés à l'analyse de la qualité des soins et à leur exécution. Les montants versés en vertu de ce régime au cours de l'année financière 1971-72 se sont chiffrés à plus de 3 millions de dollars.

En novembre 1972, le régime de subventions nationales à l'hygiène a été élargi de façon à englober le régime de subventions à la recherche en hygiène publique (4,5 millions de dollars au cours de l'année financière 1971-72), lequel avait déjà accordé des subventions à la recherche en prévention des maladies, en épidémiologie, en promotion de la santé et en hygiène du milieu. On comptait que cette fusion permettrait d'uniformiser davantage l'ordonnancement des priorités et simplifierait certains problèmes administratifs. Les subventions sont administrées par la Direction des programmes de recherche de la Direction générale des programmes de la santé.

6.1.3.3 Économie et statistique sanitaires

La Direction de l'économie et des statistiques sanitaires de la Direction générale des programmes de la santé offre des services de recherche socio-économique et de consultation dans divers domaines comprenant les soins médicaux, les soins hospitaliers, les services d'hygiène communautaire, les dépenses au chapitre de la santé, les ressources en main-d'œuvre sanitaire et autres questions relatives au coût et à l'utilisation des soins de santé. La Direction constitue également un centre national de recherche socio-économique en matière de santé et, à ce titre, elle produit des comptes rendus de recherche et des publications destinées à faire mieux comprendre au public l'organisation, le coût et le rendement des services et des ressources sanitaires du Canada.

6.1.3.4 Planification à long terme en matière de santé

Le groupe de la planification à long terme en matière de santé est chargé de déterminer et d'évaluer les principales questions et tendances dans le domaine de la santé qui ne sont pas encore apparues clairement ou au sujet desquelles il n'y a pas encore eu unanimité. Dans un sens, la Direction essaie de mettre en évidence les éléments instables ou imprévisibles du secteur de la santé afin que les responsables de l'élaboration des politiques puissent les prendre en considération. En comparaison, les directions opérationnelles travaillent généralement davantage au niveau de l'application et du fonctionnement.

Au sein du groupe de la planification à long terme en matière de santé, il y a des spécialistes des domaines suivants: examen des politiques, médecine, style de vie, problèmes de santé, sociologie médicale, indicateurs d'état de santé, organisation des soins de santé, méthodes quantitatives et économie pharmaceutique.

6.1.3.5 Services consultatifs et techniques

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social met ses services consultatifs et techniques à la disposition des organismes provinciaux, des universités et autres organisations dans le but d'aider à l'élaboration des programmes de santé, au développement de la main-d'œuvre sanitaire et à la recherche dans le domaine de la santé. Des services consultatifs sont offerts par les diverses divisions administratives du ministère responsables des programmes fédéraux-provinciaux de soins de santé tels que l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et les régimes de subventions à l'hygiène, et dont l'objectif est de fournir un service, de démontrer, de faire de la recherche ou d'éduquer: programme d'usage non médical des drogues, subventions à la planification familiale, subventions nationales à l'hygiène (qui comprend maintenant la subvention à la recherche en hygiène publique) et subventions pour le développement de la main-d'œuvre sanitaire. Des conseillers s'occupent de la conception des installations sanitaires et de la plupart des domaines de l'hygiène